

Agenda

JANVIER

• Vendredi 6 janvier •
Voeux de la municipalité à la population 18h30, Salle Elie Castelle

• Samedi 14 janvier •
Réunion publique association «Rêve et Création» 16h à la mairie

• Mardi 17 janvier •
Rencontre avec Philippe Pelaez Auteur de BD
20h30 à la bibliothèque

• Vendredi 20 janvier •
Chorales pour le Téléthon
Église de Saïx

• Samedi 21 janvier •
Pétanqueurs Saïxols
Assemblée Générale
18 h salle Elie Castelle

• Samedi 28 janvier •
Stage - Budo - Salle Élie Castelle

FÉVRIER

• Samedi 4 février •
Balade contée « De la baraque à la MJC », après midi

Soirée retrouvailles
au son de RAZPOP - MJC de Saïx

• 11 et 12 février •

Stage Aquarelle
« De la Mer à la Montagne »
MJC de Saïx

• Samedi 25 février •
Loto annuel de l'école de la Colombière
Salle Élie Castelle à 20h30

• Samedi 25 février •
Soirée théâtre de boulevard
«Sexe et jalousie» - à la MJC de Saïx

• Dimanche 26 février •
Loto salle Elie Castelle - Générations
mouvement, le Club de l'Amitié

MARS

• Dimanche 5 mars •
LOTO à la maison de retraite
La Pastellière à 14h30

• Samedi 11 mars •
LOTO des 70 ans
MJC de Saïx à 20h30

• Dimanche 19 mars •
Loto - APE Toulouse-Lautrec
Salle Elie Castelle

• Du 19 au 25 mars •
Semaine sur le thème de la chanson
Exposition à la bibliothèque

• Mardi 21 mars •

Conférence « La poésie en chanson »
Bibliothèque municipale

• Samedi 25 mars •
Concert à 20h30 avec « L'échappée
Brel » - MJC de Saïx

AVRIL

• Samedi 15 avril •
Veillée pascale - Salle Elie Castelle

• Samedi 22 avril •
Soirée théâtre comédie à 20h30
Création « Capello Furiosa »
MJC de Saïx

Culture et vivre ensemble

La Commission Culture de la municipalité propose des manifestations diverses, souvent en complémentarité ou en partenariat avec celles de la MJC. Au mois de novembre ont eu lieu : une exposition autour du surréalisme à la Bibliothèque Municipale, une soirée conférence sur Lorca, Dalí, Buñuel, un spectacle cabaret à partir d'une découverte de Prévert, Queneau, Vian.

Profitions de ces moments de qualité pour nous retrouver et enrichir encore nos découvertes dans les divers domaines qui nous aident à la compréhension du monde, favorisent les échanges, éclairent souvent positivement notre vision du passé... et de l'avenir !
« L'art, ce n'est pas une sorte d'étang mélancolique et trouble mais un grand fleuve qui emporte avec lui tous les mélanges de la vie, toutes les audaces de la réalité » (Jean Jaurès).

Téléthon : la mobilisation paye

C'est la somme de **1 375 euros** qui sera reversée à l'AFM TELETHON. Les associations «piliers» pour l'organisation de cette manifestation se sont vues soutenues par les petites nouvelles : l'ARCESPS avec des livres, les Gazelles Occitanes pour leur présence au stand, l'association Fleur de Pastel pour la confection de gâteaux, le club de rugby Sor-Agout 15.



Et ce n'est pas tout.

Il reste encore une occasion de participer en se rendant à l'Église Saint André de Saïx le vendredi 20 janvier 2017. La chorale la Clé de Saïx, l'association Les Mains ont la Parole et le chœur de chorale Le Madrigal de Castres produiront un concert.

La Lettre de la municipalité



N°24 - Janvier 2017

www.ville-saix.fr

2016, une année à gommer ?

Nous serions tentés de le faire. Chacun pourrait exposer les motifs de son insatisfaction, les raisons d'une révolte : niveau personnel, communal, national, sociétal. Mais alors nous ne ferions que perpétuer la litanie servie quotidiennement par les médias.

2017, une année à vivre !

2017, c'est l'année qui verra reflourir les bleuets, les marguerites et les coquelicots. Ce sera la conséquence de l'interdiction de l'usage des désherbants. On ne peut que s'en réjouir pour la santé de tous. C'est ce qu'il faudra voir : une commune fleurie. Ce qu'il faudra accepter : quelques herbes folles. Ce qu'il faut imaginer : des riverains qui entretiennent eux-mêmes leur devant de porte.

2017, l'attractivité de notre commune sera confirmée par le recensement : des permis de construire nombreux, peut-être une nouvelle classe dans nos écoles publiques, des associations actives. Il revient à chacun, familles, éducateurs, enseignants d'accompagner les parcours de la jeunesse saïxole en apportant la sérénité nécessaire aux apprentissages. Ce qu'il faut souhaiter : une urbanisation réfléchie pour des citoyens épanouis.

2017, c'est l'année de la mise à disposition de la Maison des associations place Jean Jaurès. Certains n'en voulaient pas, ou pas ici, ou pas comme ça. Elle est là, flambant neuve ! Alors appliquons-nous à la faire vivre. Ce qu'il faut créer : un nouveau lieu

d'échanges, convivial, mêlant les générations.

2017, la réorganisation des services se poursuit. Nos agents œuvrent au quotidien dans l'intérêt du service public. La société se transforme. Le public change. Les missions évoluent. La collaboration avec la communauté de communes Sor et Agout et l'expérience des années passées sont des atouts. Ce qu'il faut, c'est rationaliser, maîtriser et mutualiser.

2017, la rénovation du centre bourg sera engagée. Si elle est attendue, c'est avec la participation des Saïxols qu'elle se fera : exprimer son avis lors des réunions d'information, accepter de changer ses habitudes durant les travaux. Ce qu'il faut savoir : le bien-être des habitants passe par le bâti, mais pas seulement.

Ces exemples ancrés dans notre quotidien nous rappellent la responsabilité de tous les citoyens et l'engagement de chacun. 2016 et toutes les années précédentes ne sont pas à gommer. Nous devons aller de l'avant en nous appuyant sur un héritage qui est là, quoi qu'il en soit. Cette année électorale donnera à chacun la possibilité de s'exprimer. Ne nous trompons pas de cible car la flèche pourrait se transformer en boomerang.

Geneviève Dura,
Maire de Saix

*Le conseil municipal vous souhaite
une bonne année 2017
et vous invite à la cérémonie des vœux
le vendredi 6 janvier à 18h30
salle Elie Castelle.*



Recensement : c'est notre tour

La commune de Saix fait l'objet d'un recensement de la population du 19 janvier au 18 février 2017. Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. Pour la commune de Saix, c'est de ce nombre que va dépendre le montant des aides de l'Etat. Au 1^{er} janvier 2013, le recensement faisait état de 3 455 habitants à Saix. Le cap des 3 500 sera-t-il franchi ?

Pour cela, la collaboration de tous est demandée. Les données qui vont remonter doivent être les plus précises possible.

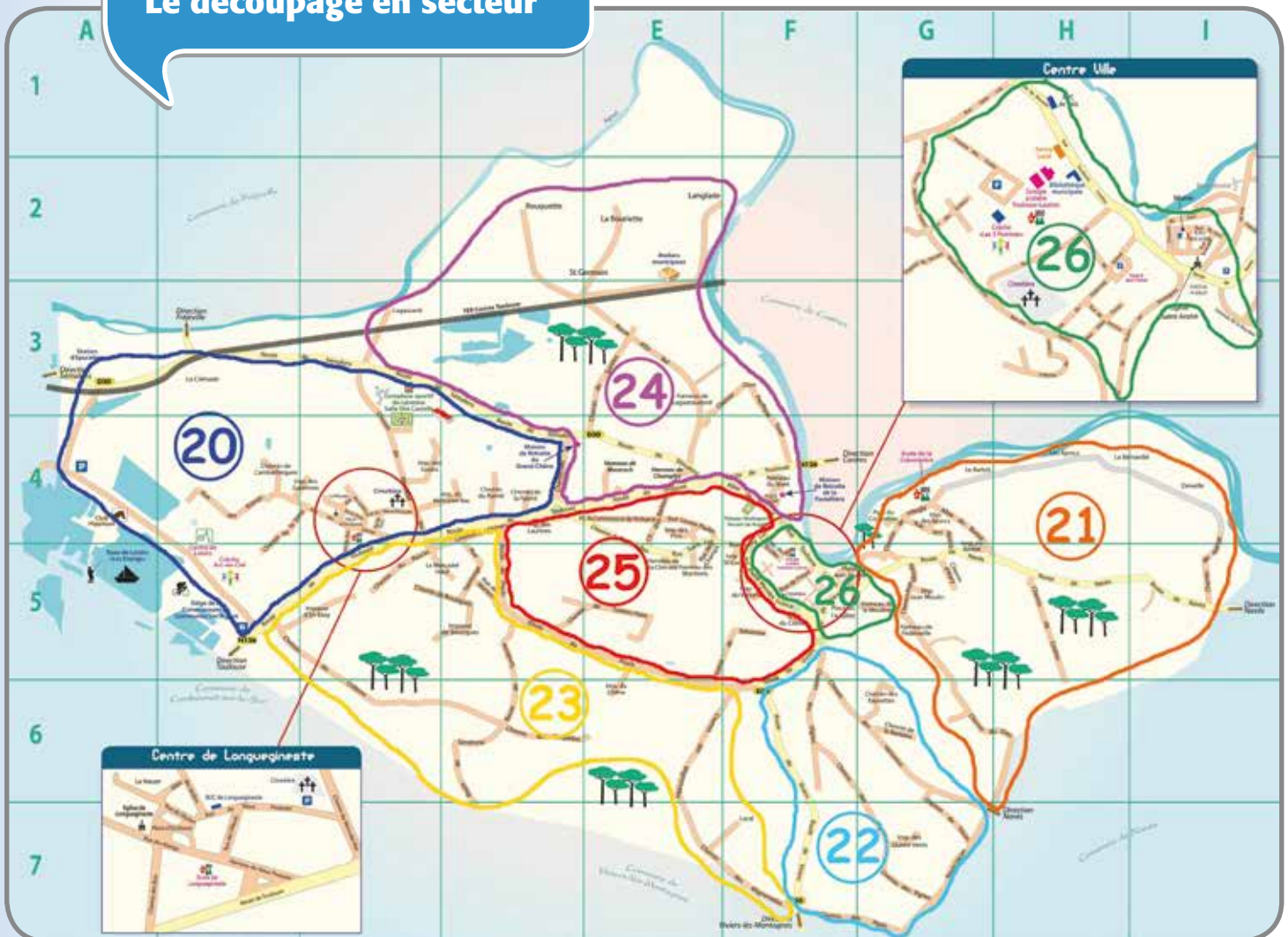
Une équipe de sept agents recenseurs va couvrir la commune. Ils se présenteront chez vous munis de leur carte d'accréditation.

Il y a deux façons pour recenser les habitants de votre foyer :

- vous complétez un questionnaire sur un formulaire papier,
- vous utilisez l'application internet :

<http://www.le-recensement-et-moi.fr/rpetmoi/accueil> et vous remplissez le questionnaire en ligne.

Le découpage en secteur



Stéphanie Tijon



Francette Marty



Félix Moron



Jean Demont



Jérémie Violante



Caroline Etienne



Ginette Lissonet

Collecte des ordures ménagères

Vous venez de recevoir le calendrier pour le mois de janvier. A partir de février, une modification du jour de collecte sera apportée. Vous recevrez le nouveau calendrier en temps utile.

Petit rappel : les bacs de collecte et les conteneurs doivent être rentrés le jour de la collecte, au plus tard le lendemain. Les conteneurs en bord de route peuvent constituer un danger. Merci.

Collecte des déchets verts

C'était annoncé l'année dernière, c'est effectif cette année. La collecte des déchets verts ne sera plus assurée en 2017. La commission environnement de la commune qui travaille sur ce sujet a choisi de ne pas reconduire cette prestation. Proposée gratuitement par la communauté de communes, elle devient payante en 2017 (en plus de la mise à disposition des agents).

Nous avons conscience qu'il s'agissait bien d'un service rendu à la population (environ 120 foyers l'utilisaient).

Nous invitons ces personnes à mettre en place des solutions alternatives comme le compostage individuel dont l'efficacité n'est plus à prouver. Les déchèteries sont à votre disposition également.

Éclairage public

*« Si la lumière doit s'éteindre,
les habitants seront au courant... »*

La consultation
dans le cadre
de l'enquête



publique pour la liaison autoroutière
Castres-Toulouse se poursuit jusqu'au
23 janvier 2017.

Permanences à la mairie de Saix :

5 janvier : 9h00-12h00

19 janvier : 16h00-19h00

La réalité :

De plus en plus de communes ont décidé d'éteindre l'éclairage public afin de faire une économie certaine sur le budget électricité et de préserver la ressource énergétique.

Le présent :

Un diagnostic avec une simulation a été demandé à notre prestataire pour connaître l'économie qui serait réalisée en coupant l'éclairage public de minuit à 6h00 sur toute la commune sauf sur la route nationale où des contraintes indépendantes de notre volonté, nous obligent à laisser l'éclairage tel quel.

Evidemment une question se pose : pourquoi ne pas laisser certains points éclairés ?

C'est très simple : chaque point n'est pas géré de façon individuelle. De plus, avec l'économie générée, le but est de pouvoir remplacer toutes nos vieilles lampes énergivores par des lampes leds et la possibilité de mettre en place d'autres éclairages publics sur des points noirs de la commune.

Le futur :

Nous tiendrons des réunions d'information avec les délégués de quartier où nous leur ferons part de la mise en œuvre du projet ; nos concitoyens pourront ainsi poser leurs questions, que les délégués de quartier nous transmettront.

